tistique comparative des importations et des exportations pour les quatre derniers exercices :

Années	Mois de novembre Importations hv. st.	Exportations hv. st.	Onze mois Importations hv. st.	Exportations hv. st.
1891	35 236.730	18.083.087	375.114.742	192.026.424
1892	38.801.356	17.663.722	368.571.888	204.617.078
1893	38.888.872	18.549.340	384.043.053	207.695.588
1894	43.861.389	18.790.939	392.179.381	227.396.735

La diminution aux importations a porté principalement sur les matières premières textiles (— 1,097,058 L.), sur les denrées alimentaires, les métaux, les produits chimiques. Il y a eu, au contraire, augmentation sur les articles fabriqués. Du côté des exportations nous constatons des augmentations sur les matières premières, les métaux, les machines, les produits chimiques, etc.

DES APPRÊTS

(SUITE)

Colle d'os. — La colle d'os (vraie gélatine) est produite aux dépens de l'osseine, matière qui forme presque le 1/3 (32,17 0/0) du poids des os. Elle peut être obtenue par trois procédés :

1. Par simple ébullition (procédé abandonné) ; 2. Par vapeur d'eau (digesteur de Papin. — 1681) Méthode d'Arcet ; 3. Par l'action des acides de l'eau bouillante (procédé le plus courant).

La fabrication par l'acide chlorhydrique ne peut se faire que par des fabricants travaillant exclusivement les os, ou mieux par des fabricants de produits chimiques ou d'engrais qui utilisent les résidus ou combinent la préparation de cette sorte de colle avec celle du sel ammoniac, de la soude et du phosphore. Cette fabrication comprend 7 opérations :

1. Dégraissage des os ; 2. Traitement à l'acide chlorhydrique (muriatique) étendu ; 3. Chaulage de l'osseine ; 4. Lavage de l'osseine chaulée ; 5. Solubilisation de l'osseine par l'eau bouillante ; 6. Mise en moules. Refroidissement ; 7. Traitement des phosphates.

On commence par dégraisser les os, en les faisant bouillir dans une chaudière ; la graisse s'élève à la surface et on l'enlève. Les os dégraissés sont ensuite soumis à l'action d'un acide étendu souvent chlorhydrique. Quand ils sont devenus tout à fait mous, on les lave à l'eau chaude, puis à l'eau de chaux. L'osseine, alors pure et isolée, est soumise dans une chaudière fermée à l'action de la vapeur; il s'écoule, au bout de quelque temps, un courant de gélatine liquide assez concentrée pour être reçue directement dans les moules et se solidifier. — Les résidus servent à préparer les phosphates et superphosphates pour engrais.

Propriétés. — La gélatine dévie à gauche le plan de polarisation de la lumière (caractère utile pour l'analyse). Elle brûle avec odeur de corne, se boursouffle et laisse un charbon volumineux. La gélatine absorbe 40 0/0 d'eau froide, et gonfle beaucoup, sans toutefois se dissoudre sensiblement. En chauffant alors elle se dissout aisément. 1 0/0 de colle forte dans l'eau donne une gelée par refroidissement. Ces gelées sont très fermentescibles, se couvrent de moisissures, se liquéfient et entrent en putréfaction. L'alcool, l'ether, précipitent et contractent la gélatine.

Les solutions de gélatine ne sont pas influencées par les alcalis, les acides, et les sels de fer, de cuivre, de plomb, en opérant à froid. Le sel d'étain, les sels de mercure, le chlore, les tannins, les sels de baryte et le bichromate de potasse, agissent même à froid sur les solutions de gélatine. Ces propriétés et réactions expliquent : le tannage des peaux, la clarification des liqueurs alcooliques, l'imperméabilisation des papiers et des étoffes par le bichromate de potasse et la gélatine, l'emploi des plaques de gélatine en photographie.

Essais des gélatines. — Les meilleures gélatines sont les moins colorées, les moins odorantes, celles qui se gonflent le plus à l'eau froide et font prendre en gelée la plus grande quantité de ce liquide. Schattenmam, chimiste spécialiste, pèse 100 gr. de colle forte, il la laisse dans l'eau 24 heures, la température étant moyenne environ 12-13° il vide l'eau non absorbée après ce laps de temps, et pèse la gelée. Une bonne qualité donne 1 kilo 300 grammes de gelée, une qualité moyenne 1 k. ou 900 grammes, les plus basses qualités donnent 600 grammes de gelée. Les gélatines les plus mauvaises sont celles qui se dissolvent le plus *à froid* dans l'eau, sans former une bonne gelée.

Il existe ancore d'autres méthodes, mais plus chimiques qu'industrielles, basées sur la précipitation de la gélatine par les sels de baryum ou le tannin.

Emplois de la *gélatine* et des *colles fortes* dans les *industries textiles* et *tinctoriales*. — Certains pays, soit pour la laine, soit pour le coton ou le lin, emploient la gélatine plutôt que la fécule dans les diverses opérations d'encollage et d'apprêts.

Pour la laine cardée on emploie beaucoup plus la gélatine de bonne qualité que la fécule.

Pour la laine peignée où la colle se rapproche le plus de celle du coton, on tend à remplacer de plus en plus la gélatine par la fécule. A Roubaix et Tourcoing il est peu de maisons, tant pour laine que pour coton, qui emploient la gélatine comme produit principal. Cependant certains apprêteurs l'utilisent encore en mélange avec 5, 6 autres corps. A Rouen, Lillebonne, Bolbec, pour le tissage et les apprêts, la gélatine est peu employée. A Amiens, pour les velours, de coton, la gélatine et surtout la variété dite colle anglaise se consomme en quantités colossales. L'odeur du magasin des pièces finies est du reste caractéristique, et décèle à tout nez un tant soit peu du métier la base de l'apprêt.

A Villefranche, pour les tissus de coton, même pour ceux devant être lainés, c'est encore la gélatine qui est le plus en honneur. Certains apprêteurs et teinturiers en doublures n'encollent avec aucun autre produit que la gélatine, et encore de la gélatine de qualité ordinaire, qui, disent-ils, donne du corps et du poids.

Après l'apprêt les pièces devant être lainées sont grattées et parfois enduites à nouveau de gélatine sur la face non tirée à poil. Les colles sont plus ou moins fortes, et s'emploient suivant le degré au pèse Baumé, à la température de 15°. Lorsque par suite de la trop grande humidité, ou par suite de la qualité inférieure des colles, il se produit des moisissures, les apprêteurs passent simplement les tissus au cylindre bien chaud et les moisissures disparaissent. Thizy et Roanne n'emploient la gélatine qu'en petite quantité et pour certains articles spéciaux.

Aux environs de Paris on emploie les colles suivantes :

Pour mérinos : colles de gélatine à 3° Baumé ; Pour finettes : colles de 4 à 5° Baumé et pour Madras, suivant les indications, on prend des colles variant de 4 à 8° Baumé. On cylindre ensuite.

Pour les ameublements, à Lannoy, on applique aussi sur l'envers du tissu des colles à base de gélatine légèrement rendue grasse.

Pour les tissus nouveautés dans la région Bohain-Fresnoy-le-Grand, les encolleurs à façons n'emploient et ne veulent employer rien autre chose que la fécule.

Les teinturiers, tout autant que les encolleurs et apprêteurs emploient souvent la gélatine. Quelques-uns surtout pour le coton fixent le tannin par la gélatine et obtiennent ainsi, mais plus économiquement, le fixage souvent procuré par l'émétique. A Rouen, A Thizy, certains teinturiers ajoutent des plaques de colle forte au savonnage des noirs d'aniline pour diminuer, disent-ils, le dégorgeage ou déchargé sur blanc, mais cette addition a surtout pour avantage de faire prendre plus facilement la colle de fécule au parage et à l'encollage et de faciliter le dévidage des écheveaux.

Rouen, Elbeuf, Condé-sur-Noireau, la Ferté-Macé, Laval et Chollet après toutes teintures emploient la colle gélatine.

A Mayenne on fait même un encollage du coton filé dit colle baguette ou colle double, très raide et qui dispense complètement le tisseur de tout parage. On passe tors par tors, c'est-à-dire par livre, le coton filé dans la colle chaude, on l'essore soit à l'essoreuse, soit au crochet, et on fait sécher à l'eau d'abord, puis en chambre chaude. Le coton encollé, mouillé après teinture à ce que l'on appelle une 1/2 colle, encollé sec, il prend une colle entière, encollé sec dans une dissolution pure de colle au baquet, il a ce qu'on nomme une double colle. Les colles gélatines de la région Ouest, toutes rendues moins putrescibles par l'alun, verdissent ou aident à verdir le noir d'aniline, elles diminuent l'intensité des bleus d'indigo, et réduisent fort la vigueur et le ton franc des rouges et nuances claires.

Les gélatines sont souvent apprêtées pour ces divers usages, et pour l'industrie des cuirs, le vernissage de certains papiers, on vend des gélatines brillantes, douces, gélatines liquides imputrescibles, des colles velours, de la glycolline, etc. etc. Toutes ces variétés, qui sont pour certains industriels la base de leurs affaires, seront étudiées, succintement et d'une façon incidente, en parlant des glycerines, suifs, savons, cires et autres produits adoucissants et hygrométriques EMILE DUHEM.

COTONS

(*Dépêche communiquée par* M. LEON CLERC)

Liverpool, 10 décembre, 1 h.

Ventes : 8.000 balles. Marché soutenu.

Décembre.....	2 63/64	Mai-Juin.....	3 06/64
Décemb.-Janv.	2 63/64	Juin-Juillet...	3 07/64
Janv.-Février.	2 63/64	Août.....	3 08/64
Février-Mars..	3 01/64	Septembre.....	3 09/64
Mars-Avril.....	3 03/64	Octobre.....	.../...
Avril-Mai.....	3 05/64	Novembre.....	.../...

Le Havre, 10 décembre.

(*De notre correspondant particulier*)

Cotons. — Le disponible a donné lieu, ce matin, à un assez bon courant d'affaires, à prix sans changement ; le low middling New-Orléans valait ainsi 38 fr., le strict low-middling dito 39,50 et le middling dito à 41 fr. 50.

A terme la cote a été haussée de 62 c. 1/2 mais ensuite on a pu traiter jusqu'à 25 centimes au-dessous.

Cette après-midi, marché plus calme, pour le disponible et prix faciles ; le low-middling New-Orléans valait 37,75 à 38.

Le terme est en baisse de 25 cent. sur la cote de ce matin.

En disponible on a noté 959 balles.

A terme on a coté 950 balles.

Voici les cours de clôture : décembre 34 5/8 ; janvier 34 3/4 ; février 35 1/8 ; mars 35 1/2 ; avril 35 3/4 ; mai 36 »/» ; juin 36 1/4 ; juillet 36 1/2 ; août 36 3/4 ; septembre 37 »/» ; octobre 37 1/4 ; novembre 37 1/2.

Le disponible a baissé samedi de 1/16 c. à Norfolk et Mobile.

Les futurs ont haussé de 1 p. à New-York et de 4 à 5 p. à New-Orléans.

A Liverpool on a noté ce jour 8,000 balles. Disponible soutenu. Futurs calmes.

Rouen, 8 décembre.

Tissus et filés. — En attendant le moment d'une reprise générale dans les achats, constatons la présence sur place d'étrangers venus encore plus nombreux cette semaine. Quelques ordres sont encore venus s'ajouter à ceux en cours de livraison, toujours plus particulièrement en rouenneries, cretonnes, croisés pour chemises et aussi en mouchoirs mécanique et à la main. Les prix de tous ces tissus restent fermement tenus et l'état stationnaire des cours de coton en laine ne rend d'ailleurs nécessaire aucun changement.

Maintenant que les collections d'indiennes sont sorties, il faut espérer qu'elles donneront lieu à des achats nombreux et qu'elles seront appréciées par les acheteurs.

Pour les cotons filés, la position reste la même, c'est-à-dire que les prix sont toujours fermes et qu'il n'y a pas de stock surtout dans les belles qualités.

Cotes du Lloyd Rouennais :

Cours des cotons filés, pendant la semaine : chaine peignée n° 26, fr. »,» à 2,80 ; chaine Amérique double mèche, mule Jenny, n° 26, fr. 2,05 à 2,15 »/» ; chaine dévidée n° 26 première qualité dito, fr. »,»» »/» à 1,95 »/» ; d. qual. cour. dito, fr. »,»» à 1,90 »/», trame dév. Amérique n° 26 : 1re q. : fr. 1,90 à 1,95 »/» ; dito, qual. cour. fr. 1,85 à 1,90 »/», chaine bobine n° 20, 1re qu. fr. 1,70 »/» à »,»» ; dito n° 20, qualité courante, fr. 1.65 à »,»» »/» ; n° 14 : première qualité, fr 1,60 à »,»» »/» ; d. qualité cour. m. f. 1,50 »/» à 1,55 »/» ; canette n. 30, f. 1,75 à »,»» »/» ; d. n° 18, 1re ql., fr. 1,65 à »,»» »/» ; d. n° 18, ql. c., fr. 1,60 »/» à »,»» »/» ; trame bonneterie qualité extra n° 16, fr. »,»» à »,»» d. 1re d. n° 16, fr. 1,80 »/» à »,»» ; d. 2e d. n° 16, fr. 1,55 à 1,60 »/», trame Cocanada dévidée n° 12 et au-dessous, fr. 1,55 »/», à 1,60 »/» ; canette 30 supérieure fr. »,»» à »,»».

Demande courante. Prix très fermes.

Manchester, 7 décembre.

Marché calme pour tissus et les acheteurs, dans la plupart des cas ont pu opérer à des conditions plus avantageuses que mardi passé. Entretemps l'arrêt de métiers va sans cesse en augmentant, notamment dans les districts de Blackburn et Darwen. Tous les genres de filés sont d'une vente difficile et les prix irréguliers.

New-York : 7 décembre.

	Cette sem.	Sem. préc.	1893/94
Recettes de l'Atlantique	173.100	133.100	145.000
Recettes du Golfe	178.900	225.900	168.000
Totaux	352.000	359.000	313.000
Recettes depuis 1er sept. de l'Atlantique	1.698.000	1.525.700	1.508.000
Recettes depuis 1er sept. du Golfe	2.232.800	2.153.100	1.757.000
Totaux	4.030.800	3 678 800	3.265.000
Exportations pour l'Angleterre	149.000	108.000	104.000
Exportations pour la France	52.000	47.000	26.000
Exportations pour le Continent	21.000	95.000	88.000
Totaux	222.000	250.000	218.000
Exportations depuis 1er sept pr l'Angleterre	1.204.000	1.035.000	1.091.000
Exportations depuis 1er sept. pr Continent	1.267.000	1.194.000	947.000
Totaux	2.471.000	2.249.000	2.038 000
Stock dans tous les ports	1.145.000	1.148.000	1.160.000
Stock de l'intérieur	471.000	429.000	424.000
Stock à New-Orléans	373.000	371.000	313.000
Stock à New-York	99.000	99.000	175.000
Recettes de l'intérieur	263.000	243.000	180.000
Délivraisons des plantations	390.000	399.000	330.000
Acheté pour filatures américaines	34.000	69.000	46.000
Acheté pour filatures depuis 1er sept	474.000	410.000	305.000
Ventes s/délivraison à New-York	136.000	238.000	231.000
Ventes s/délivraison à New-Orléans	49.000	90.000	104.000
Ventes en disponible à New-York	4.800	7.900	4.000

SOIES

Lyon, 8 décembre.

(*Circulaire de MM. Chabrières, Morel et Cie*)

Le marché est resté dans le statu quo cette semaine.

Il continue à y avoir disproportion apparente entre les ventes journalières et la consommation qui reste active. La mode est favorable à la soie.

On a fait peu d'affaires cette semaine en soies de France ; beaucoup de filatures sont engagées pour quelque temps encore par des marchés. On a fait : Fr. 39/40, usages de Lyon pour grège Cevennes, ler ordre ; fr. 40/41, id., extra ; fr. 44/47 organsin France 1er ordre et extra.

Le change italien oscille autour de 107. Milan a été plutôt faible ces jours-ci. On demande liv. st 40/41 pour grèges Lombardes classiques titres fermes; liv. st. 38 id. 2e ordre.

Les soies de l'Italie centrale sont relativement chères.

En Piémont il faut payer liv. st. 41/43 pour grèges 1er ordre titres 11/13 / 16, le travail reprend peu à peu dans la Calabre.

Quelques détenteurs de soies de Syrie sont restés très vendeurs et ont paralysé le mouvement de résistance qui se dessinait la semaine dernière, et, pour cette raison peut-être, la demande s'est ralentie pour cette provenance.

Peu de demandes en Brousse : prix sans changement.

Le marché des Asiatiques a été sans intérêt cette semaine. La baisse du change est compensée par le raffermissement des prix en monnaie d'origine et les cours sont sans changement.

LIN, JUTE & CHANVRE

Gand, 7 décembre.

Lins et étoupes. — On a fait cette semaine quelques affaires, mais peu importantes, en lins de Russie à des prix en faveur des acheteurs.

Notre marché de ce jour était assez bien fourni en lins du pays, mais la demande était fort calme et les prix très faibles.

La demande en fils de lin est plus calme que jamais, les prix sont faibles. — Les fils de coton s'écoulent régulièrement. — Les affaires en toiles sont toujours sans la moindre animation.

Malines, 8 décembre.

Lin. — On cote fr. 3.70 à 4.50, les 3 kil.

Toiles. — On a exposé en vente 100 pièces, dont 33 grises et 67 blanches; les premières se sont vendues de fr. 0,75 à 0. 90 et les secondes de fr. 0,90 à 1,60 le mètre.

Dundee, 6 décembre.

La demande en fils de jute a été bonne depuis le dernier avis, et les prix, bien que n'étant pas plus élevés, ont été fermes. Des ordres ont aussi été placés pour la Belgique et l'Espagne ainsi que pour les Etats-Unis.

La demande en fils de lin et d'étoupe est meilleure et avec plus d'affaires, quelques filateurs ayant accepté une légère baisse de prix. Les fils mouillés sont offerts plus franchement à des prix faciles, mais on n'a pas signalé de ventes importantes.

En toiles il y a peu ou pas d'amélioration à noter et il est à douter que les ordres reçus puissent enlever la production. La toile à voiles est calme et les filateurs ne veulent accepter les bas prix qui leur sont offerts.

MOUVEMENT MARITIME

ARRIVAGES

ADEN, 10 décembre. — *Amazone*, Messageries, de Maurice, Réunion, Zanzibar à Marseille.

HAVRE, 10 décembre. — *La Bretagne*, Cie Générale Trans., de New-York le 2; *Alfonso XII*, Lopez, du Mexique; *Ville de Buenos-Ayres*, Chargeurs Réunis, du Brésil.

MARSEILLE, 10 décembre. — *Ville de Marseille*, Cie Gén. Trans., de Colon.

MONTEVIDEO, 8 décembre. — *Rio-Negro*, Chargeurs-Réunis, du Havre.

NEW-YORK, 9 décembre, 8 h. matin. — *La Champagne*, Cie Générale Trans., du Havre.

DÉPARTS

HAVRE, 10 décembre. — *Concordia*, Chargeurs-Réunis, pour La Plata.

RIO-JANEIRO, 8 décembre. — *Ville de Rosario*, Chargeurs-Réunis, pour Havre.

STOCKHOLM, 8 décembre. — *Amsterdam*, suédois, pour Rouen.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 3 au 8 décembre 1894

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Soie	Déchets	Nombre de colis	Totaux quot.
Lundi....	78 435	9.292	5 980	1 564	»	51		95.343
Mardi....	40.509	14.102	11.255	8 685	60	87		76.718
Mercredi.	60 912	14.190	6 881	2 226	»	57		84.079
Jeudi....	47.53	17.913	3 581	5 814	»	70		74 673
Vendredi	66.050	10 376	13 014	2 073	»	67		92.1 6
Samedi..	33 649	10 556	20 634	2 374	»	60		67.270
	317.390	76.938	61 347	23 708	60	501		472.393

Conditionnements, 1.380 / ; titrages, 409 ; dégraissages, 20.

Le Directeur, ARTHUR BONTE.

Bourse commerciale de Paris du 11 décembre

Alcools	Cot.	Cav.	Bière	Cot.	Cav.	Parfum	Cot.	Cav.
Cour.	34 75	34 50	Cour.	18 50	18 45	Cour.	41 80	41 50
Janv.	34 ..	34 65	Janv.	18 50	18 50	Janv.	41 ..	41 75
4 pre.	35 ..	35 ..	J.-F.	18 50	18 50	N.-D.	42 ..	42 ..
4 mai	35 ..	35 75	4 pre.	18 50	18 50	1 nov.	42 ..	42 ..
Sucres			4 mar	18 75	18 50	1 prem.	42 50	42 25
Cour.	41 75	41 50	**Avoines**			Corbeil	42 ..	42 ..
Janv.	41 75	41 75	Cour.	16 75	16 75	**Sucres**		
J.-F.	41 85	41 75	Janv.	15 75	15 75	Cour.	34 ..	33 87
4 pre.	41 75	41 75	J.-F.	15 75	15 75	Janv.	34 12	34 37
4 mar	42 ..	42 ..	4 pre.	15 75	15 75	4 Oct.	34 37	34 12
Colza			4 mar	15 75	15 75	1 prem.	34 87	37 12
Cour.	27 75	27 75	**Lin**			4 mars	37 25	37 12
Janv.	27 75	27 75	Cour.	69 50	68 30	Rout.	31 75	27 75
4 pre.	27 75	27 75	Janv.	68 25	68 25	Raffin	73 50	73 50
4 mar	27 75	27 75	4 pre.	68 ..	68 ..			
			4 mar	68 ..	68 ..			

LE HAVRE, 10 déc. (*Cote de la Chambre de Commerce*).

COTONS					
Décembre...	35 90	Avril.....	35 ..	Août.....	37 ..
Janvier.....	35	Mai.....	36 25	Septembre..	.. ..
Février.....	35 40	Juin.....	36 50	Octobre....	.. ..
Mars.....	35 75	Juillet.....	36 75	Novembre..	.. ..
CAFÉS					
Décembre..	91 ..	Avril.....	86	Août.....	85 25
Janvier.....	87 75	Mai.....	88 75	Septembre..	.. ..
Février.....	87 25	Juin.....	85 25	Octobre.....	.. ..
Mars.....	86 75	Juillet.....	85 25	Novembre...	.. ..

PARIS-LILLE-VILLETTE 10 déc.

Qualité	VIANDE NETTE Le kil.	2e	3e	Prix moyens
Bœufs.....	1.66	1.56	1 42	1 20 à 1.72
Vaches.....	1.54	1.42	1.28	1 16 1.62
Taureaux.....	1.44	1.32	1.20	1.06 1 54
Veaux.....	2 20	2.00	1 80	1 55 2 45
Moutons.....	2.00	1 80	1.60	1.40 2.10
Porcs.....	1.62	1 56	1.42	1.30 1.70

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX

Imp ALFRED REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix

MARCHÉS A TERME

Cours du 11 Décembre 1894

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING Peignés de La Plata et de l'Uruguay Type unique Cote précédente	Cote du jour	Peignés d'Australie Type A B Cote précédente	Cote du jour	LEIPZIG (par télégraphe) Type B Buenos-Ayres B d'Anvers Cote précédente (marks)	Cote du jour (marks)
Janvier	3.30	3 325	....	3 90	2 80	2 775
Février	....	3 325	....	3.90	2 80	2 80
Mars	....	3 40	....	3 925	2.825	2 80
Avril	3.425	....	....	3 925	....	2.825
Mai	3.45	....	....	3.925	....	....
Juin	3 50	3.50	4.00	....	....	....
Juillet	....	3.50	....	....	....	....
Août	....	....	....	....	....	....
Septembre	3 55	....	....	....	....	....
Octobre	....	3.575	....	....	....	....
Novembre	....	....	....	....	....	....
Décembre	....	3.30	....	3 90	2.775	2.775

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS DE LIVRAISON	ANVERS (par télégraphe) Peignés Buenos-Ayres Allemand B Cote précédente	Cote du jour	ANVERS (par télégraphe) Saint de La Plata Type C Cote précédente	Cote du jour	LE HAVRE (par télégraphe) Buenos-Ayres Prima bonne courante 36 0/0 Cote précédente	Cote du jour
Janvier	3.40	3.40	1.01	1.01	0.965	....
Février	3.40	3 40	1.02	1.02	1.02	....
Mars	3.425	3 425	1.025	1.025	1 025	....
Avril	3 45	3 45	1.03	1.03	1 03	....
Mai	3.45	3 475	1.035	1.035	1.035	....
Juin	3.475	3 50	1 04	1.04	1.045	....
Juillet	3.50	3.50	1 045	1 045	1.05	....
Août	3.525	3 525	1.05	1.05	1.055	....
Septembre	3.55	3 55	1.055	1.055	1.06	....
Octobre	3.55	3 55	1.06	1 06	1.065	....
Novembre	3.55	3.55	1.06	1.06	....	....
Décembre	3.40	3 40	1.00	1.00	0.96	....

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING

Tendance soutenue

Type unique	Décembre	....	k. à	....
	»	....	»	....
	»	....	»	....
	»	....	»	....
	Janvier	35.000	»	3 325
	»	....	»	....
	»	....	»	....
	»	....	»	....
	»	....	»	....
	Février	....	»	....
	»	....	»	....
	»	....	»	....
	»	....	»	....
	»	....	»	....
	Mars	....	»	....
	»	....	»	....
	»	....	»	....
	Avril	....	»	....
	»	....	»	....
	Mai	....	»	....
	Juin	....	»	....
	»	....	»	....
	Juillet	....	»	....
	Août	....	»	....
	Septembre	....	»	....
	»	....	»	....
	Octobre	....	»	....
	Avril	....	»	....
	Mai	....	»	....
	Juin	....	»	....
Type A B				
TOTAL		35 000 k.		

ANVERS

Tendance calme

Type B	Janvier	....	k à	....
	Février	....	»	....
	Mars	....	»	....
	Avril	10 000	»	....
	Mai	5 000	»	....
	Juin	5 000	»	....
	Juillet	....	»	....
	Août	....	»	....
	Septembre	20.000	»	....
	Octobre	....	»	....
	Novembre	....	»	....
	Décembre	....	»	....
TOTAL		40.000 k.		

En suint, on a traité 50 balles.

LEIPZIG

Tendance calme

TOTAL..... 20 000 k.

On reçoit, dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX, des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'Etranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

Etudes de Me ROMBAUT, DESMAZIÈRES et FLAMEN, avoués à Lille.

Département du Nord. Arrondissement de Lille

VILLE DE ROUBAIX

TROIS

MAISONS

Rue de l'Hospice, n°s 3, 5 et 7

et 5 ares 32 centiares de

FONDS ET TERRAIN

A VENDRE

par suite de surenchère du sixième après licitation

L'adjudication aura lieu le **mercredi 19 décembre 1894**, à l'audience de la deuxième chambre du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de ladite ville, à midi précis.

(*Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'avoués*).

DÉSIGNATION :

Trois immeubles sis à Roubaix, rue de l'Hospice et cinq ares trente-deux centiares de fonds et jardin.

1° La maison portant le N° 3 comprend : une cave au sous-sol; au rez-de-chaussée : un magasin et trois pièces; à la suite : cour, deux pompes, cabinet d'aisances, deux buanderies; dans le fond : un bâtiment composé de deux pièces, place au-dessus et grenier mansardé; au premier étage : un palier et trois pièces; au second étage : un palier et trois pièces; grenier au-dessus.

OCCUPATION. — Cette maison louée suivant conventions verbales, est susceptible d'un revenu annuel de 1.000 francs, contributions et assurance en sus.

2° La maison portant le N° 5 comprend : cave au sous-sol; au rez-de-chaussée : corridor et trois pièces; à la suite : cour, cabinet d'aisances, deux pompes, buanderie; dans le fond : un bâtiment composé de deux pièces, place au-dessus et grenier mansardé; au premier étage : un palier et trois pièces; au second étage : un palier et trois pièces; grenier au-dessus.

OCCUPATION. — Cette maison louée suivant conventions verbales, est susceptible d'un revenu annuel de 1.000 francs, contributions et assurance en sus.

3° La maison portant le N° 7 comprend : cave au sous-sol; au rez-de-chaussée : corridor, quatre pièces; à la suite : cour, deux pompes, cabinet d'aisances, buanderie, un bâtiment composé de deux pièces, au-dessus deux places et grenier; au premier étage : corridor et quatre chambres; au second : corridor et quatre chambres; grenier au-dessus.

OCCUPATION. — Cette maison est louée pour seize années à dater du 1er janvier 1889 à M. Masson-Morel, avec faculté pour le preneur de résilier tous les quatre ans, au loyer annuel de 1.000 francs et les contributions en sus.

Le tout tenant d'un côté à la rue de l'Hospice, d'un autre à Mlle Delescluse, d'un troisième côté à M. Clarisse et d'un quatrième à la ville de Roubaix et porté au cadastre de la section J, Nos 845, 847, 849.

Suivant acte passé au greffe du Tribunal civil de Lille, le 29 novembre 1894, enregistré, M. Louis Lace, propriétaire, demeurant au Petit-Ronchin, près Lille, ayant pour avoué Me FLAMEN, qui est constitué et occupe sur la présente poursuite de surenchère et ses suites. A déclaré surenchérir du sixième et porter en conséquence à la somme de 35,825 fr. le prix principal des immeubles ci-dessus désignés, adjugés suivant jugement de l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, le 22 novembre 1894, enregistré, moyennant le prix principal de 30,150 fr. outre les frais et charges à Me DESMAZIÈRES, avoué de Mme Clémence Masson, épouse de M. Louis Beuque, négociant, demeurant ensemble à Hellemmes, rue de l'Eglise, 39.

Cette vente se poursuivait en exécution d'un jugement rendu contradictoirement par la première chambre du Tribunal civil de Lille, le 7 juillet 1894, enregistré et signifié, à la requête de : 1° M. Jules-Joseph Labitte, négociant en modes, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Chemin; 2° Mme Hélène Labitte, épouse de M. Léon Delbecque, négociant en modes, avec lequel elle demeure à Roubaix, et ce dernier tant en son personnel au besoin que pour l'assistance et la validité; 3° M. Clément Raoul Labitte, ouvrier plâtrier, demeurant à Lille, place du Théâtre; 4° Mme Justine-Marie Masson, épouse de M. Frédéric Lafaury, employé, avec lequel elle demeure à Paris, rue d'Auteuil, 21, et ce dernier tant en son nom personnel que pour l'assistance et la validité.

Ayant pour avoué Me G. ROMBAUT.

A l'encontre de : 1° Mlle Hyacinte Masson, célibataire, majeure, sans profession, demeurant ci-devant à Roubaix, actuellement à Hellemmes, rue de l'Eglise; 2° Mme Clémence Masson, épouse de M. Louis Beuque, négociant, avec lequel elle demeure à Hellemmes, rue de l'Eglise, 39, et ce dernier tant en son nom personnel au besoin que pour l'assistance et la validité; 3° Mme Marie Aimée Masson, épouse de M. Auguste-Louis-Joseph Boyaval, négociant, avec lequel elle demeure à Lille, rue des Postes, 123, et ce dernier tant en son nom personnel au besoin que pour l'assistance et la validité; 4° Mme Marie Morel, couturière, demeurant à Roubaix, rue de l'Hospice, 7, veuve de M. César Masson, agissant tant en son nom personnel au besoin que comme tutrice naturelle et légale de sa fille mineure, Mlle Marguerite-Louise Masson; 5° M. Charles Masson, célibataire, majeur, sans profession, demeurant ci-devant à Roubaix, actuellement à Hellemmes, rue de l'Eglise, 39, et Mme Mathilde Vlamnick ou Vlamynck, veuve de M. Jules-Joseph Labitte, cabaretière, demeurant à Lille, rue de la Caserne-Saint-André, 7, ci-devant, et actuellement rue de la Monnaie, 23 bis, tant en son nom personnel que comme tutrice naturelle et légale de M. Edmond-Emile Labitte, son fils mineur, issu de son union avec défunt marl.

Ayant pour avoué Me DESMAZIÈRES.

En présence ou eux dûment appelés de : 1° M. Jean Fougerat, clerc de notaire, demeurant à Roubaix, en sa qualité de subrogé tuteur *ad hoc* de Mademoiselle Masson-Morel sus-nommée; 2° M. Gustave Labitte, cabaretier, demeurant à Lille, en sa qualité de subrogé tuteur de M. Edmond-Emile Labitte sus-nommé.

Mise-à-Prix

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise-à-prix de trente-cinq mille cinq cent vingt-cinq francs, ci... 35.525 francs.

S'adresser pour tous renseignements :

1° Au Greffe du Tribunal civil de première instance de Lille, où est déposé le cahier des charges ;

2° A Me Charles FONTAINE, notaire, commis pour la liquidation, demeurant à Roubaix, rue Saint-Georges, 36;

3° A Me DESMAZIÈRES, avoué, co-licitant et adjudicataire surenchéri, demeurant à Lille, rue de Puébla; 5.

4° A Me ROMBAUT, avoué ayant poursuivi la première vente, demeurant à Lille, rue de la Barre, 29 bis;

5° A Me Albert FLAMEN, avoué, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 4, chargé des formalités pour parvenir à la vente.

Ainsi fait et rédigé par Me Albert FLAMEN, avoué, soussigné, le 3 décembre 1894.

84.241d Signé : A. FLAMEN.

Immeubles à louer

MAISONS 61, près la Fosse-aux-Chênes, maison avec porte cochère, grands magasins excavés, gaz et monte-charge aux deux étages et mansarde. Location 1,600 fr., et rue Fosse-aux-Chênes, 66, une belle maison d'habitation avec gaz. S'ad. 29, r. Fosse-aux-Chênes. 87955-38997

EMPLACEMENTS A louer, pr janvier 1895, vastes emplacements situés rue de la Gare et place Chevreuil, propres à négociants en laines, tissus ou fabricant. S'ad. chez M Loridan, r. Nam, 75. 86746-38646

EMPLACEMENTS avec force motrice, à louer, rue du Grand-Chemin, 151, à Roubaix. 83793-37700

EMPLACEMENT A louer bel emplacement avec ou sans force motrice, cour et écurie, centre de la ville. Ecrire au bureau du journal, aux initiales B. V. R. 88406—39034

Ventes diverses

LECOUTRE-CAULLIER

Boulevard de la République, Roubaix

A vendre deux rouleurs à